

Contrat Enfance 2008 – 2011 – avenants n°1 aux conventions avec les associations : Accueil et Eveil en famille – Foyer Duquesne – Maison Jacques Prévert

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39
Nombre de conseillers en exercice : 39
Nombre de présents : 36
Nombre de votants : 39*

LE 2 AVRIL DEUX MILLE DIX

Le Conseil municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 24 mars 2010 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, Mme DELANDRE Béatrice, M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, Mme LEGRAND Vérane, M. LEFEBVRE François, Mme CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne, M. LAPENA Christian, M. VERGER Daniel, Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle, Mme MELE Claire, M. BREBION Bernard, M. DUTHUIT Michel, M. MENARD Joël, Mme AVRIL Jolanta, M. BOUDIER Jacques, Mme AUDIGOU Sabine, Mme EMO Céline, Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO Barkissa, M. PAJOT Mickaël, Mme LEMOINE Françoise, M. CHAUVIERE Jean-Claude, Mme THETIOT Danièle, M. HOORNAERT Patrick, Mme ORTILLON Ghislaine (à partir de la question n°6), M. GAUTIER André, M. BAZIN Jean.

Sont absents et excusés : M. LEVASSEUR Thierry, Mme FARGE Patricia, Mme ORTILLON Ghislaine (jusqu'à la question n°5), Mme OUVRY Annie.

Pouvoirs ont été donnés par M. LEVASSEUR Thierry à M. LAPENA Christian, Mme FARGE Patricia à M. LECANU Lucien, Mme ORTILLON Ghislaine à Mme LEMOINE Françoise (jusqu'à la question n°5), Mme OUVRY Annie à M. GAUTIER André.

Secrétaire de séance : M. PAJOT Mickaël

.../...

M. François Lefebvre, Adjoint au Maire, expose que conformément à :

- la délibération n°9 en date du 18 décembre 2008 autorisant la signature du contrat enfance jeunesse 2008-2011 avec la Caisse d'Allocations Familiales de Dieppe,

- la délibération n°49 en date du 26 mars 2009 autorisant la signature des conventions avec les associations partenaires pour la mise en place des actions inscrites dans le Contrat Enfance Jeunesse

- les conventions signées en date du 14 mai 2009 avec les associations : Accueil et Eveil en Famille, Foyer Duquesne, Maison Jacques Prévert

Considérant l'avis formulé par la commission n°2 réunie le 23 mars 2010,

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire :

- à signer les avenants n°1 aux conventions avec les associations partenaires portant sur les budgets prévisionnels 2010,

- à verser aux associations au titre de l'année 2010 et selon les conditions prévues dans les conventions, le montant du besoin de financement prévisionnel, sachant qu'une partie en sera compensée par la CAF conformément aux dispositions prévues dans le Contrat Enfance Jeunesse 2008-2011.

Les dépenses correspondantes sont inscrites au B.P. 2010, aux imputations budgétaires suivantes :

- Petit Prévert	522 6574.24 C 3110
- Fable	522 6574.24 D 3110
- Accueil et Éveil en Famille (péri -scolaire)	522 6574.22 3110
- Accueil et Éveil en Famille (accueil permanent)	522 6574.23 3110
- Foyer Duquesne	22 6574.24A 3110

☞ Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE**, à l'unanimité, les propositions ci-dessus.

**Pour extrait conforme,
Par délégation du Maire,
Mme Sylvie Scipion
Directrice Générale des Services
de la Ville de Dieppe**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire